

**Justice et Paix : « sel de la terre...lumière du monde » : les défis du Synode Africain pour les communautés religieuses en Afrique**  
**Fr. Agbonkhianmeghe E. Orobator, SJ, KENYA**

---



COMMISSION JUSTICE, PAIX ET INTÉGRITÉ DE LA CRÉATION  
SÉCRÉTARIAT USG/USIG

Via Aurelia 476,  
CP 9099 Aurelio, 00165 Roma, Italy.  
Tel/Fax: (39).06.6622929 (direct)  
Tel: (39) 06.665231 (reception)  
Email: [jpicusguisq@lasalle.org](mailto:jpicusguisq@lasalle.org)  
Web: [www.jpicformation.wikispaces.com](http://www.jpicformation.wikispaces.com)  
Rome, septembre 2009

**Justice et Paix: "Sel de la terre...lumière du monde": les défis du Synode Africain pour les communautés religieuses en Afrique**

**Fr. Agbonkhianmeghe E. Orobator, SJ, KENYA**

La Seconde Assemblée Spéciale du Synode des Évêques pour l'Afrique, annonce un thème qui touche le cœur de la situation difficile de l'Afrique contemporaine, sur le plan sociopolitique, culturel, religieux et économique : *réconciliation, justice et paix*. L'accent donné par ce thème du Synode représente un *kairos* pour l'Église et le continent (cf. *Instrumentum Laboris*, n° 146). Où que nous regardions, l'Afrique aspire à la réconciliation, la justice, et la paix - de la République Démocratique du Congo (DRC) à la Somalie, du Darfour (Sudan) ravagé par la guerre à la région combustible Niger-Delta au Nigéria. Le cri pour la réconciliation se fait entendre aussi des communautés divisées ; la demande pour que justice soit faite vient de millions de réfugiés, des déplacées à l'intérieur de leur propre pays. Leur attente pour la paix s'écoule dans les larmes de millions de victimes de la guerre et de conflits. Ces cris collectifs et ces échos du continent donnent la structure par laquelle nous considérerons le thème du synode.

La question peut être demandée : de quelle façon le thème du Synode concerne-t-il les communautés et les instituts consacrés en Afrique ? En répondant à cette question nous avons besoin d'être conscients d'un préjugé qui existe de longue date, que les religieux vivent en marge de la vraie vie en Afrique. Que la vie religieuse ne fait pas seulement isoler ses membres, mais qu'elle les protège aussi de la chaleur brûlante des injustices et des réalités pénibles de la division et de la lutte. Mais c'est seulement un préjugé. En réalité, la vie religieuse place les consacrés au cœur de l'action de Dieu dans le monde. Comme l'Église, les joies et les espoirs, les chagrins et les angoisses de millions d'africains sont aussi ceux des personnes consacrées (cf

**Justice et Paix : « sel de la terre...lumière du monde » : les défis du Synode Africain pour  
les communautés religieuses en Afrique  
Fr. Agbonkhianmeghe E. Orobator, SJ, KENYA**

---

*Gaudium et spes*, n° 1). Vu de cette perspective, le second Synode d'Afrique représente encore une autre invitation pour les religieux et leurs communautés à s'engager plus intensément dans le projet de Dieu de re-crée la terre et de construire un continent africain réconcilié, juste et paisible.

Cette brève réflexion pour les instituts religieux d'Afrique présuppose trois principes de base. Premièrement, la mission de réconciliation, de justice et de paix est constitutive de la vie, de l'enseignement et du ministère de Jésus Christ (cf Luc 4, 14-21). Ainsi la responsabilité des religieux en Afrique - et, effectivement, de tous les chrétiens - à participer à la mission proclamée par le Synode Africain, découle de l'invitation à marcher à la suite de Jésus Christ (cf. IL, n° 40). Deuxièmement, il est important de considérer la vie religieuse dans son contexte de communauté que l'on appelle Église. Les communautés religieuses en Afrique, comme ailleurs, ne forment pas une Église séparée. Comme *Lumen Gentium* le démontre clairement, les religieux forment une partie intégrale du Peuple de Dieu. Conséquemment, nous pouvons raisonnablement nous attendre que tout ce qui devient un défi pour l'Église d'Afrique trouve aussi une résonance profonde à l'intérieur des communautés religieuses. Un dernier et troisième principe est le principe de la sacramentalité : la mission de réconciliation, justice et paix incarne en premier et avant tout un mode de vie plutôt que des idéologies à imposer aux autres. L'Église et les communautés religieuses d'Afrique ont la responsabilité de pratiquer ces vertus comme pré requis avant de les prêcher.

Ce bref article aborde une simple question : considérant le thème du second Synode Africain, quels défis sont présentés aux membres des instituts religieux pour leur vie et leur mission en Afrique ?

Comme signalé plus haut, la réconciliation est une vertu que l'on vit. Les exemples sont abondants de l'Afrique déchirée en morceaux par le tribalisme et l'ethnicité. Cette connotation négative vient non seulement détruire la vie de millions d'africains, mais elle retarde aussi le développement socio-économique et politique du continent. Dans ce contexte, le témoignage exigé des religieux est de se présenter comme le modèle d'une communauté réconciliée pour le reste du continent. Ainsi qu'il en est pour l'Église, les instituts religieux « doivent devenir de plus en plus une communauté réconciliée », un lieu où la réconciliation est proclamée à tous les hommes de bonne volonté » (cf. Ibid, Avant Propos) Pour ne prendre qu'un exemple, durant la violence d'après les élections au Kenya au début de 2008, le voile de tranquillité qui couvrait la vie religieuse a été déchiré en lambeaux par des sentiments tribaux et ethniques quand des sœurs se sont tournées contre leurs sœurs, des frères contre leur frères. Professer les mêmes vœux et promouvoir le même charisme, n'ont pas

**Justice et Paix : « sel de la terre...lumière du monde » : les défis du Synode Africain pour  
les communautés religieuses en Afrique  
Fr. Agbonkhianmeghe E. Orobator, SJ, KENYA**

---

protégé ces communautés religieuses des luttes atroces et des sentiments de division qui ont frappé le reste de la société du Kenya. Ce qui est arrivé au Kenya donne un indice du profil continental. À la veille du second Synode d'Afrique, les instituts religieux en Afrique font face au défi pertinent de trouver comment dépasser le fléau du tribalisme et de l'ethnicité et ainsi de devenir le symbole ou le sacrement d'une communauté réconciliée, un phare pour le reste de l'Afrique. Ce défi se présente comme un appel aux instituts religieux et à leurs membres, d'assumer plus concrètement le « ministère de la réconciliation », par leurs actions plutôt que par leurs paroles. (Ibid, n° 42) Il implique d'être un exemple pour le reste de l'Église et l'Afrique, « par le témoignage de leur vie » (Ibid). Comme l'*Instrumentum Laboris* l'affirme correctement, la paix comme la réconciliation « naît surtout du dedans, de l'intérieur des personnes individuelles et des communautés elles-mêmes. » (Ibid, n° 47).

Le principe que ceux qui prêchent la justice et la paix doivent premièrement être considérés comme justes et pacifiques est vrai pour les religieux comme pour le reste de l'Église. Il ne manque pas de situations en Afrique qui réclament la justice et la paix. Que ce soit dans la pauvre région, riche en huile, du Niger-Delta au Nigéria ou dans les zones de guerre du Darfour au Soudan, le grand désir pour la justice et la paix demeure inéluctable. Cependant en portant notre attention sur ces cas de flagrante violation de la justice et d'abus des droits humains, nous risquons d'ignorer les défis de justice et de paix pour les communautés religieuses également.

Quand nous parlons de justice, un problème pour lequel l'Église d'Afrique, et par conséquent, les communautés religieuses continuent de lutter concerne la dignité des femmes. À travers le continent d'Afrique, des milliers de femmes religieuses, proclament le Royaume de Dieu par des actes concrets de charité et de compassion. Malgré cela, la question demeure : jusqu'où la dignité de ces femmes consacrées est honorée, reconnue et célébrée dans l'Église et la société ? *Instrumentum Laboris* admet candidement que « les femmes et les laïcs en général ne sont pas encore pleinement intégrés dans les structures des responsabilités de l'Église et dans la conception de son programme pastoral. » (n° 20, cf. n° 30) ; les femmes continuent à être assujetties à plusieurs formes d'injustice... aux femmes est souvent donné un rôle inférieur. (n° 59-61 ; cf. n° 117). À part de l'admettre, l'Église doit faire face au défi de traduire ces expressions d'inquiétudes en actions pour la justice, l'impartialité et l'égalité. Cette déclaration invite les instituts religieux à se tenir à l'avant-garde de la mission de promouvoir la justice, la dignité et la paix pour les femmes africaines dans l'Église et la société. Comme il est impossible de donner ce que nous n'avons pas, les femmes consacrées et les hommes font face au défi de pratiquer la justice, l'égalité et l'équité à l'intérieur de leurs instituts et de leurs communautés comme des

**Justice et Paix : « sel de la terre...lumière du monde » : les défis du Synode Africain pour les communautés religieuses en Afrique**  
**Fr. Agbonkhianmeghe E. Orobator, SJ, KENYA**

---

témoins vivants pour l'Église et la société africaine. Une nomenclature répétée fréquemment pour l'Église dans les documents du Synode Africain est « le sel de la terre » et « la lumière du monde ». Il est surprenant que la question de l'intégrité de la création soit très peu ou non mentionnée dans *Instrumentum Laboris*. C'est une omission troublante. Dans le contexte présent des débats au sujet des changements globaux de climat, l'Église et les communautés religieuses ne peuvent pas bénéficier du luxe du silence, de l'apathie et de l'indifférence. La globalisation a placé l'Afrique du côté récepteur de la réduction de la couche d'ozone, des changements climatiques désastreux et de l'émission de carbone non réglementée. Si l'Église et les communautés religieuses demeurent silencieuses et indifférentes, comme cela semble être le cas dans *Instrumentum Laboris*, même les pierres de la terre vont se lamenter. La mission de réconciliation, justice et paix « s'étend à toute la création » (Ibid, AVANT PROPOS). Dans notre monde globalisé d'aujourd'hui, les communautés religieuses en Afrique font face au défi de trouver comment prêcher et intérioriser les principes de l'éco-justice, de l'harmonie avec le monde créé, et d'honorer l'intégrité de la création. En observant les principes articulés ci-haut, respecter l'intégrité de la création, demande d'adopter des mesures concrètes et de trouver des moyens pour voir comment les religieux consomment et reconstituent les biens de la terre. Jusqu'à date, peu de réflexion a été faite sur le thème de l'intégrité de la création et des défis qu'elle pose pour la vie et la mission des instituts religieux en Afrique. L'occasion du deuxième Synode africain offre un moment opportun pour commencer cette réflexion.

Dans l'ensemble, les défis auxquels les communautés religieuses et les instituts font face en Afrique à la veille du Synode contiennent des implications importantes pour la formation des femmes et des hommes consacrés. Comment les communautés religieuses forment-elles leurs membres à vivre ces valeurs de réconciliation, justice et paix ? (cf. IL, n° 54). Pour les femmes et les hommes consacrés en Afrique, une authentique participation au thème du Synode demande une réévaluation radicale de leurs programmes de formation (cf. Ibid., n° 126-127). S'il est pris au sérieux, ce procédé de réévaluation pourrait donner lieu à un changement significatif, allant de la perception d'une vie religieuse, étrangère aux questions sérieuses qui lui sont posées face au monde, à celle d'une mission d'immersion et d'engagement à fond pour répondre aux défis du monde globalisé d'aujourd'hui. De ces défis, la recherche de la réconciliation, de la justice et de la paix suscite une infinité de priorités pour une action concrète.

**Justice et Paix : « sel de la terre...lumière du monde » : les défis du Synode Africain pour  
les communautés religieuses en Afrique  
Fr. Agbonkhianmeghe E. Orobator, SJ, KENYA**

---

**Des questions pour la réflexion :**

- Plusieurs communautés indigènes africaines pratiquent différentes formes de réconciliation : Comment les instituts religieux en Afrique adoptent et adaptent quelques unes de ces pratiques pour vivre en communautés réconciliées ?
- Quels sont les indices d'un manque de justice et de respect pour la dignité humaine à l'intérieur des instituts religieux en Afrique et quels sont les démarches concrètes qui peuvent être prises pour exercer une justice plus grande et promouvoir la dignité, l'égalité et la paix dans les communautés religieuses.
- Quelles sont les démarches concrètes des communautés religieuses en vue d'utiliser davantage l'énergie renouvelable et pour adopter un style de vie qui est plus efficace en rapport avec l'énergie ?